



Paris, le 27 février 2023

Projet FAMEX 2030 OCAPIAT se mobilise en faveur de la transition écologique dans les secteurs conchylicole et de la pêche

Le 27 février, lors du Salon International de l'Agriculture, s'est tenue une table-ronde consacrée au FAMEX - FAçade Méditerranéenne EXemplaire 2030 »

Ce projet, lauréat de l'appel à projet compétences & métiers d'avenir propose une réponse forte et coordonnée à l'échelle des 3 régions littorales PACA, Occitanie et Corse, pour développer les nouvelles compétences et l'évolution des métiers.

Qu'est-ce que le projet FAMEX 2030 ?

Suite à l'initiative lancée par le Président de la République lors du Sommet « One Planet » qui s'est tenu à l'Élysée le 11 janvier 2021, une coalition a été initiée pour une Méditerranée, mer exemplaire en 2030. Ce projet porté par l'Université de Toulon et son campus des métiers et des qualifications, propose une réponse ambitieuse et coordonnée à l'échelle des 3 régions littorales pour accélérer en 5 ans l'adaptation des compétences et l'anticipation des nouveaux métiers générés par le verdissement de l'économie de la mer littorale et maritime.

Cette initiative s'inscrit ainsi dans deux des dix objectifs stratégiques définis le 12 octobre 2021 par le plan France 2030 : Investir dans les compétences d'avenir et les nouveaux métiers, pour une alimentation saine, durable et traçable et pour décarboner nos mobilités.

10 M€ seront engagés pour atteindre les objectifs fixés et construire les solutions de demain. Le projet FAMEX a été déclaré lauréat (le 27 juillet 2022) de l'Appel à manifestation d'intérêt Compétences et Métiers d'avenir, piloté par la Banque des territoires. Ce projet permet d'allier le secteur de la pêche, des cultures marines et de l'alimentation durable, la décarbonation des mobilités marines et les ports propres, avec des actions transverses de promotion, d'observation et d'accompagnement du verdissement des métiers de la mer ».

L'Opérateur de compétences OCAPIAT et le projet FAMEX :

La loi Climat et Résilience du 24 août 2021 confie aux Opérateurs de compétences la mission d'informer les entreprises sur les enjeux liés au développement durable et de les accompagner dans leurs projets d'adaptation à la transition écologique. OCAPIAT, à travers ce projet FAMEX, a l'ambition commune de construire et de mettre en œuvre conjointement des solutions pour répondre à des enjeux majeurs tant économiques qu'environnementaux.

Pour Hervé PROKSH, Président d'OCAPIAT : « *OCAPIAT soutient pleinement le projet FAMEX qui s'inscrit dans ses missions légales et dans l'appui apporté à ses branches professionnelles et entreprises adhérentes* ».

Compte tenu de l'importance de ce projet, OCAPIAT a décidé de mobiliser ses moyens techniques, humains et financiers pour accompagner et mettre en œuvre le projet FAMEX 2030. Cela s'est notamment traduit d'une part, par l'intégration d'OCAPIAT au consortium qui pilote ce projet, et d'autre part, un travail engagé avec la Commission Sectorielle Paritaire Pêche et Cultures Marines de l'OPCO, pour financer en 2023 (pour 40 K€) la mise en place d'une



application mobile/outil pédagogique de gestion sanitaire et d'aide à la décision pour les conchyliculteurs.

Le Secrétaire général d'OCAPIAT, Jérôme VOLLE, précise : *« Cet outil pourra, dans la mesure possible, être dupliqué à la Pêche, et à d'autres territoires métropolitains et ultramarins du littoral français »*. Il ajoute : *« Ce projet FAMEX nous permettra notamment de mutualiser les efforts et rationaliser les investissements notamment en matière de formation afin d'éviter la dispersion des initiatives »*.

Gaëlle Costiou, responsable Service pêche cultures marines et coopération maritime d'OCAPIAT ajoute : *« Pourquoi intégrer ce projet FAMEX ? Parce que la transition énergétique, numérique mais aussi la lutte contre le dérèglement climatique sont des enjeux cruciaux pour la filière conchylicole méditerranéenne pour toujours mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde et les écosystèmes naturels de production. L'objectif principal d'OCAPIAT à travers ce projet est de créer en 2023 une application mobile à destination de l'ensemble des conchyliculteurs de la façade méditerranéenne pour leur permettre, par une technologie innovante et pédagogique, d'être informés en temps réel des informations concernant leur milieu de production en consultation ou par la réception de notifications (ex : bulletins de suivis environnementaux et sanitaires, suivis de performance de croissance des coquillages, éventuels arrêts fermetures et réouverture de zones,...) »*

Invité à la table-ronde d'OCAPIAT au Salon de l'Agriculture, Patrice Lafont, président du Comité Régional Conchylicole Méditerranéen poursuit : *« La transition énergétique, numérique mais aussi la lutte contre le dérèglement climatique sont des enjeux cruciaux pour la filière conchylicole méditerranéenne pour toujours mieux produire, mieux vivre, et mieux comprendre notre monde et nos écosystèmes naturels de production. C'est dans ce contexte que le CRCM souhaite déployer dans le cadre du projet FAMEX une application mobile à destination de l'ensemble des conchyliculteurs de la façade méditerranéenne pour leur permettre, par une technologie innovante, d'être informés en temps réel des informations concernant leur milieu de production en consultation ou par la réception de notifications. Profession conchylicole, enseignement et gestionnaires de milieu travaillent ainsi main dans la main pour offrir au plus tôt ce nouvel outil d'aide à la décision pionnier en France »*.



A PROPOS D'OCAPIAT

OCAPIAT est l'un des opérateurs de compétences (OPCO) créés par la loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018. OCAPIAT s'inscrit dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante ancrée dans les territoires. L'OPCO couvre la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires.

La filière agricole recouvre la production agricole, le paysage (jardins espaces verts), la forêt, les entrepreneurs des territoires, les CUMA, les Chambres d'agriculture, etc.

La filière alimentaire recouvre des secteurs variés :

- les Industries alimentaires
- la Coopération agricole et les familles associées
- le Commerce agricole.

La filière pêche recouvre l'aquaculture, les cultures marines, la pêche maritime et la coopération maritime.

OCAPIAT couvre également les entreprises de services dans les territoires, dont le Crédit Agricole, Groupama, la MSA (Mutualité sociale agricole), les MFR (Maisons familiales rurales).

Chiffres clés 2021 diffusés en octobre 2022 (cf rapport d'activité)

Avec plus de 185 000 entreprises représentant 1,28 million de salariés dans son champ professionnel, et 6 873 travailleurs non-salariés de la filière pêche et cultures marines, OCAPIAT se caractérise par trois éléments clés :

- 50 branches professionnelles
- 98 % d'entreprises de moins de 50 salariés (et 93,5 % de moins de 11 salariés)
- 2 % d'entreprises de plus de 50 salariés employant 54 % des salariés du champ professionnel d'OCAPIAT.

Part des secteurs en nombre d'entreprises (%) :

- 91 % des entreprises relèvent du secteur de l'interbranches agricoles
- 8 % des entreprises relèvent du secteur alimentaire
- 1 % des entreprises relèvent du secteur Pêche, cultures marines et coopération maritime, sans compter les presque 7000 travailleurs non-salariés.

S'y ajoutent environ 100 000 très petites entreprises sans salarié, susceptibles de recruter un(e) alternant(e) ou un autre salarié.

En savoir plus : www.ocapiat.fr + <https://www.ocapiat.fr/capverslalternance/>
Plaquette de présentation (missions, branches adhérentes, offre de services...).

Contact presse / S. DEFREMONTE port : 07 81 97 58 21 ou L. JAMET à presse@ocapiat.fr